



3^E JOURNÉE NATIONALE DES RÉFÉRENTS GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

PARIS le 12 Juin 2025

RÉF.R4046

Le CNEH vous donne rendez-vous à Paris pour la **3^{ème} journée nationale des référents gestion temps de travail** : 1 journée dédiée à la GTT hospitalière associant conférences, échanges sur les pratiques et retour d'expériences.

OBJECTIFS

- **Intelligence Artificielle et plannings** : Quels sont les défis à venir ?
- **Les 12h dans la FPH** : Stop ou encore ?
- **Changement de logiciel GTT** : Comment s'y prendre ?
- **Réorganisation d'unités de soins et accompagnement du changement** : Retours d'expérience d'établissement de santé

COORDINATRICE

Fabienne FLOURIOT - Consultante formatrice au pôle RH et management, cheffe de projet chargée des interventions sur l'organisation et la GTT au CNEH

PUBLIC - Directeurs des Ressources Humaines, Personnels des services RH, Cadres de pôle, Directeurs des soins, Référents Gestion Temps de Travail, toutes personnes engagées dans la gestion des organisations et des temps de travail dans la Fonction Publique Hospitalière

PRÉREQUIS - Ne nécessite pas de prérequis

FORMATION - Eligible au plan de formation continue et/ou à un financement OPCP, ANFH

DATES - 12 juin 2025 soit 1 jour/7 heures

LIEUX - BFM - Espace Cristalia, 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris

MODALITÉS - Présentiel

METHODES PEDAGOGIQUES - Apports théoriques - Partage de pratiques et retours d'expériences, Questionnaire d'évaluation et de satisfaction à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXECUTION / ASSIDUITE - Feuille d'émargement, Certificat de réalisation remis à chaque participant

SATISFACTION DES PARTICIPANTS - Questionnaire de satisfaction soumis à l'issue de la journée

REFERENTE HANDICAP CNEH - Sylvie LIOT – Tel : 01.41.17.15.76 – 06.42.22.31.55
Email : sylvie.liot@cneh.fr, afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre et prévoir les adaptations pédagogiques et aménagements adéquats.

TARIFS (DÉJEUNER INCLUS) - Adhérents : 700 € - Non-adhérents : 750 €

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Christelle Tardjo - 01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Programme

8h45 : Accueil des participants

9h15 - 9h30 : Ouverture de la journée

Intervenante : Séverine HERTE, Directrice du pôle RH Management, CNEH

09h30 - 11h00 : Intelligence Artificielle et plannings : quels sont les défis à venir ?

L'intelligence artificielle révolutionne la gestion des plannings dans les hôpitaux, offrant une solution innovante à un défi majeur du secteur de la santé. Avec plus de 50% du temps des managers et cadres consacré à l'organisation du temps de travail, l'IA promet de libérer ce temps précieux pour le recentrer sur les soins aux patients. **Sommes-nous prêts à relever le challenge ?**

Intervenant : Matthieu GUYOT, DRH, CHU de Caen

Echanges avec les participants 15 minutes

11h15-11h30 : Pause

11h30 - 12h30 : Les 12h dans la Fonction Publique Hospitalière : Stop ou encore ?

Ce mode d'organisation suscite un engouement croissant, particulièrement auprès des professionnels de santé, qui y voient une opportunité d'améliorer l'équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle. **Ces modalités d'organisations répondent-elles véritablement aux besoins multiples et complexes des acteurs du système de santé (besoins des patients, des résidents, des usagers et des activités ?). Existe-t-il d'autres approches à considérer ?**

Intervenante : Fabienne FLOURIOT, Consultante formatrice, CNEH

Echanges avec les participants 15 minutes

12h45 - 14h00 : Déjeuner

14h00 – 15h00 : Comment réussir le déploiement d'un nouveau logiciel de gestion du temps de travail en milieu hospitalier ?

Le choix d'un nouveau logiciel de gestion du temps de travail est bien plus qu'un simple changement technique. C'est un projet aux multiples facettes qui mobilise une diversité d'acteurs, non seulement pendant sa mise en œuvre, mais aussi bien au-delà. L'objectif ultime est d'optimiser cette activité essentielle pour l'ensemble des parties prenantes au quotidien. Cette transition nécessite un accompagnement soutenu et multidimensionnel ainsi qu'une approche professionnelle adaptée. **Quel mode d'emploi et accompagnement du changement à privilégier ?**

Intervenante : Nathalie FOLEY , Référente GTT – CHU Nantes

Echanges avec les participants 15 minutes

15h15 - 16h15 : Comment réorganiser des unités de soins et accompagner les équipes dans les transformations ? Retour d'expérience du Projet RISETT au CH Le Vinatier

Face aux défis de recrutement et de fidélisation, l'établissement a revu les organisations des activités de soins et proposé de nouveaux modèles horaires. **Quelles leçons en tirer pour concilier la qualité des soins et l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle des agents.**

Intervenants : Maelle BERNADAT Cadre Supérieure de Santé Direction des Soins
Gaelle FONTCOUBERTE et Eugénie THIBERT Référentes GTT - CH Le Vinatier

Echanges avec les participants 15 minutes

16h30 - 16h45 : Synthèse et conclusions de la journée

Intervenante : Fabienne FLOURIOT, Consultante formatrice, CNEH

3ème Journée Nationale des Référents

Gestion du Temps de Travail (Réf.R4046)



Demande d'inscription

Sur le site www.cneh.fr - rubrique formation
Christelle Tardjo - 01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Référent handicap :

Sylvie Liot, Tél. 01 41 17 15 76 – 06 42 22 31 55 – sylvie.liot@cneh.fr
Merci de nous faire part de vos besoins spécifiques en amont de la formation

Le jeudi 12 juin 2025, à Paris

Tarifs nets de taxe (déjeuner inclus)

- Adhérent CNEH : 700 €
 Non-adhérent CNEH : 750 €

Facturation sur Chorus Pro* : SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Établissement*

Raison sociale
Adresse
CP Ville
Tél.

Responsable de formation*

Madame Monsieur
Nom Prénom
Fonction Service
Tél E-mail

Participant*

Madame Monsieur
Nom Prénom
Fonction Service
Tél E-mail

*Tous les champs sont obligatoires

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Date	Signature et cachet
Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.	